

**COMMUNE DE VERSOIX**

**Compte rendu  
administratif et financier**

**de l'exercice 1979**

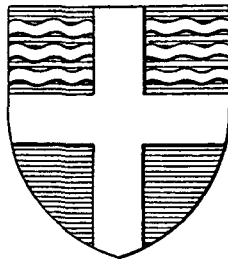
pour la période du 1er mars 1979 au 31 mars 1980

présenté au

CONSEIL MUNICIPAL

par le

CONSEIL ADMINISTRATIF



# Renseignements

Toute communication, demande ou plainte, doit être adressée *par écrit* au Conseil administratif.

Les conseillers administratifs reçoivent à la Mairie sur rendez-vous.

## Secrétariat

Le secrétariat de la Mairie est ouvert du lundi au vendredi, de 7 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 30.

Compte des chèques postaux : 12 - 2827.

Téléphone : 55 21 21 - 55 21 22 - 55 10 25.

## Etat civil

*Mariages* : les mariages sont célébrés sans frais, par l'officier d'état civil ou son suppléant, le mercredi et le vendredi. S'ils sont célébrés un autre jour, il sera exigé une taxe de 20 francs.

*Décès et inhumations* : en cas de décès, prévenir immédiatement les pompes funèbres. Concessionnaire officiel : Pompes Funèbres Générales, avenue du Cardinal-Mermillod 46, 1227 Carouge, téléphone 42 30 60. L'entreprise de pompes funèbres choisie se charge de toutes les démarches relatives à la vérification du décès et à l'organisation du convoi funèbre.

## Bibliothèque

Rampe de la Gare 2. Ouverture : lundi, mercredi, vendredi et samedi de 15 h. à 18 h.

## Infirmières d'hygiène sociale

Mlle Mireille Curchod, Mme Rose-May Horvath et Mlle Marie-Gabrielle Maye. Rampe de la Gare 4. Téléphone 55 10 80 de 11 h. à 12 h.

Pesée des nourrissons le jeudi de 15 h. à 16 h. 30.

## Entraide familiale de Versoix et environs

Président : M. Robert Piccot.

Responsable du placement : Mme Eliane Faure, téléphone 55 30 85.

## Aide ménagère au foyer

Responsable pour Versoix : Mme Barbey, téléphone 92 57 51.

## Inspecteur du bétail

M. Walter Michel, Sauverny-sur-Versoix.

Suppléant : M. Marcel Lacroix, Sauverny-sur-Versoix.

## Service du feu

<i>Etat-major</i> :	Cap G. Alessi	Téléphone 55 16 53
	Plt P. Marcuard	Téléphone 55 20 25
	Lt F. Fragnière	Téléphone 55 13 57
	Lt Cl. Lehmann	Téléphone 55 29 11

## Protection civile

Chef local : M. Albert Jaccard, p. ad. Mairie de Versoix.

## Gendarmerie

Route de Suisse 69. Téléphone 55 10 21.

**COMMUNE DE VERSOIX**

**Compte rendu  
administratif et financier  
de l'exercice 1979**

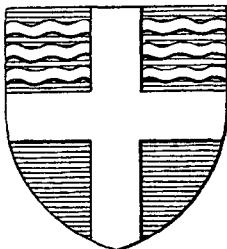
pour la période du 1er mars 1979 au 31 mars 1980

présenté au

CONSEIL MUNICIPAL

par le

CONSEIL ADMINISTRATIF



# CONSEIL MUNICIPAL

élu le 8 avril 1979

Entré au Conseil en :

## PARTI RADICAL

MM. Brunet Jean-Pierre	1979
Conti Daniel	1979
Courtois Michel	1979
Lusti Bernard	1975
Marquis Jean-Pierre	1972
May Samuel	1963 et 1975

## PARTI DÉMOCRATE-CHRÉTIEN

Mme Falconnet Denise	1979
M. Macheret Pierre	1967 et 1979
Mme Pernet Micheline	1967
MM. Piccot Jean-Pierre	1975
Rossetti Cédric	1977
Salamin Pierre-Marie	1971

## PARTI LIBÉRAL

Mme Kraus-Gurny Liselotte	1975
MM. Lacroix Raymond	1979
Picot Jacques	1979
Schneckenburger René	1979

## PARTI SOCIALISTE

MM. Guex Jean-Daniel	1979
Jauslin Georges	1979
Röthlisberger Jean-Claude	1979
Schmutz Pierre-Yves	1979

## ENTENTE COMMUNALE

M. Meyll Pierre	1971
-----------------	------

## BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

pour la période 1979-1980

Président :	M. Jean-Pierre Marquis
Vice-président :	M. Georges Jauslin
Secrétaire :	M. Jacques Picot

## COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Commission des finances :** Wicht Pierre, CA délégué; Marquis Jean-Pierre, président; Conti Daniel, Jauslin Georges, Lacroix Raymond, Meyll Pierre, Pernet Micheline, Salamin Pierre-Marie, Schmutz Pierre-Yves, Schneckenburger René.

**Commission des bâtiments :** Ferrero Claude, CA délégué; Macheret Pierre, président; Brunet Jean-Pierre, Courtois Michel, Lacroix Raymond, Meyll Pierre, Picot Jacques, Rossetti Cédric, Röthlisberger Jean-Claude, Schmutz Pierre-Yves.

**Commission des travaux :** Ramseyer Gérard, CA délégué; Picot Jacques, président; Conti Daniel, Courtois Michel, Falconnet Denise, Guex Jean-Daniel, Lacroix Raymond, Meyll Pierre, Piccot Jean-Pierre, Röthlisberger Jean-Claude.

**Commission d'aménagement et urbanisme :** Wicht Pierre, CA délégué; May Samuel, président; Guex Jean-Daniel, Kraus-Gurny Liselotte, Lusti Bernard, Macheret Pierre, Meyll Pierre, Picot Jacques, Salamin Pierre-Marie, Schmutz Pierre-Yves.

**Commission des sports :** Ramseyer Gérard, CA délégué; Schneckenburger René, président; Brunet Jean-Pierre, Jauslin Georges, Kraus-Gurny Liselotte, Lusti Bernard, Meyll Pierre, Piccot Jean-Pierre, Rossetti Cédric, Röthlisberger Jean-Claude.

**Commission sociale et culturelle :** Ferrero Claude, CA délégué; Pernet Micheline, présidente; Falconnet Denise, Guex Jean-Daniel, Jauslin Georges, Kraus-Gurny Liselotte, Marquis Jean-Pierre, May Samuel, Meyll Pierre, Schneckenburger René.

**Commission de gestion du Fonds Livada :** Wicht Pierre, président; Lacroix Raymond, May Samuel, Meyll Pierre, Pernet Micheline, Schmutz Pierre-Yves.

## COMMISSION SPÉCIALE

**Commission de réclamation de la taxe professionnelle :** Golay Edouard, Lehmann Claude, Magnin Willy (nommés par le Conseil municipal); Lacroix Marcel, Mühlheim Hermann (nommés par le Conseil administratif); Bianchetti Maurice, Mettaz Ferdinand (nommés par le Conseil d'Etat).

## CONSEIL DE LA FONDATION COMMUNALE VERSOIX-CENTRE

Président : May Samuel; membres : Wicht Pierre, Estier André, Leyvraz Jean, Knoblauch Pierre, Naine Paul, Ricci François.

## **CONSEIL ADMINISTRATIF**

élu le 6 mai 1979

MM. Ferrero Claude, Ramseyer Gérard, Wicht Pierre

### **Répartition des fonctions administratives**

M. **Claude Ferrero** (suppléant : M. Gérard Ramseyer)

Bâtiments - Bibliothèque - Instruction publique - Protection civile - Service du feu - Problèmes sociaux - Activités culturelles - Aviation et aéroport.

M. **Gérard Ramseyer** (suppléant : M. Pierre Wicht)

Routes et travaux - Voirie - Assainissement - Cours d'eau - Plage - Sports - Stades et places de jeu - Agriculture - Forêts - Cimetière - Affaires militaires.

M. **Pierre Wicht** (suppléant : M. Claude Ferrero)

Administration générale - Finances - Taxe professionnelle - Locations - Police et circulation - Aménagement et urbanisme - Etat civil.

# **Compte rendu administratif et financier**

## **de l'exercice 1979**

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Le compte rendu que nous avons l'honneur de vous soumettre, conformément à la loi, couvre cette fois-ci une période plus longue sur le plan administratif. En raison des élections municipales de 1979, nous avons dû nous arrêter à la date du 28 février. Celui de cette année se rapporte à la période s'étendant du 1er mars 1979 au 31 mars 1980. En revanche, les états financiers concernent l'exercice 1979 uniquement.

### **CONSEIL MUNICIPAL**

Les élections communales du 8 avril 1979 et administratives du 6 mai 1979 ont apporté de grands changements. Tout d'abord au Conseil municipal, l'arrivée de douze nouveaux membres et une nouvelle entrée en lice du parti socialiste. Au Conseil administratif, M. René Courtois s'est retiré après douze ans de fonction. Nous nous devons une nouvelle fois de rendre hommage à cet ancien collègue pour l'activité efficace qu'il a déployée, tout d'abord de 1951 à 1967 comme conseiller municipal et de 1967 à 1979 en tant que conseiller administratif. Durant cette seconde période, il revêtit cinq fois la charge de maire. Son activité s'est déroulée principalement à la tête du service des travaux et des routes où son bon sens, sa disponibilité, sa parfaite connaissance de la commune, ses facilités de contacts avec les différentes entreprises lui ont permis de mener à bien des travaux importants tels que la construction du bâtiment de la voirie et du service du feu, le passage sous-voies de Pont-Céard et de nombreux travaux routiers.

Les conseillers municipaux qui ont quitté le Conseil pour diverses raisons sont : Mmes Monique Levrat (qui a siégé de 1971 à 1979) et Carmen Zollinger (1971-1979), MM. Claude Lehman (1959-1979), Ferdinand Mettaz (1959-1979), François Bapst (1963-1979), Paul Naine (1965-1979), Charles Burkin (1971-1979), Charles Pasche (1971-1979), Alain Rességuier (1971-1979), Joseph Bühler (1975-1979) et Hermann Schuthe (1976-1979).

D'autre part, M. Gérard Ramseyer, conseiller municipal depuis 1975, a été élu le 6 mai conseiller administratif et a repris le dicastère de M. René Courtois.

A tous ces anciens collègues que nous avons déjà remerciés officiellement en septembre dernier, nous réitérons ici notre reconnaissance pour leur engagement et l'intérêt qu'ils ont manifesté pour la marche de notre communauté locale.

Compte tenu des réunions de l'ancien Conseil qui n'étaient pas mentionnées sur le précédent rapport, le Conseil municipal a siégé dix fois durant la période sous revue. Il s'y ajoute de nombreuses séances de commissions qui font que l'activité a été intense.

Nous mentionnons ci-après les décisions les plus importantes, dont certaines seront traitées de façon détaillée dans les chapitres les concernant.

19 mars 1979 :

— Acquisition d'un couvert mobile

2 avril 1979 :

— Prêt de Fr. 100.000,— au Club nautique

— Acquisition d'un véhicule pour le service du feu

— Echange de terrain avec une société immobilière à Pont-Céard

30 avril 1979 :

— Crédits supplémentaires de l'exercice 1978

— Adoption des comptes financiers et du compte rendu administratif de l'exercice 1978

— Adoption du rapport et des comptes 1978 de la Fondation communale Versoix-Centre

— Crédit de bouclage des comptes des travaux de transformation et d'aménagement de la mairie

6 juin 1979 :

— Prestation de serment et installation du nouveau Conseil municipal

11 septembre 1979 :

— Construction d'un columbarium et transformation du bâtiment du cimetière

— Acquisition de la propriété route de Suisse 151

29 octobre 1979 :

— Décision de rachat de droits de colégataires dans l'immeuble de l'Hoirie Livada

19 novembre 1979 :

— Reconstruction des égouts du bourg

— Emprunt de Fr. 1.000.000,— auprès de la Coopérative financière des Communes genevoises

— Adoption du budget 1980



17 décembre 1979 :

- Construction du collecteur d'eaux pluviales de l'avenue de Choiseul
- Construction du centre sportif à la Bécassière

15 février 1980 :

- Démolition d'immeubles communaux vétustes dans le bourg

10 mars 1980 :

- Acquisition de la propriété du Pensionnat Bon-Séjour
- Emprunt de Fr. 1.200.000,— auprès de la Banque Hypothécaire du Canton de Genève

Trois anciens conseillers municipaux sont décédés durant la période relatée. En juin 1979, à quelques jours d'intervalle, tout d'abord M. Charles Mundinger, qui avait siégé comme adjoint de 1926 à 1943 et ensuite comme conseiller municipal jusqu'en 1951, et M. Hermann Dutoit, conseiller municipal de 1914 à 1918 et de 1922 à 1951, membres du parti radical. En mars 1980, s'est éteint à son tour M. Eugène Piccot qui avait siégé de 1927 à 1943 dans les rangs du parti indépendant chrétien-social. Tous trois avaient atteint un âge avancé. Ils avaient œuvré pour le bien de leur commune durant des époques difficiles. Nous mentionnons spécialement l'activité importante de M. Mundinger, adjoint délégué aux travaux, à une époque où nos routes représentaient un souci financier permanent. A leurs familles, nous désirons renouveler notre respectueuse sympathie.

---

## **Administration communale et personnel — Finances — Fonds spéciaux — Constructions, urbanisme et aménagement — Police et circulation — Etat civil — Statistiques**

**Conseiller administratif délégué : M. Pierre Wicht**

### **Administration communale et personnel**

L'importance accrue de l'office communal de la protection civile, en raison principalement des installations et du matériel, ne permettait plus de nous contenter d'une collaboration à titre accessoire. En conséquence, nous avons engagé, dès le 1er août 1979, M. François Blanchard qui consacre la moitié de son temps à la protection civile et à qui nous avons confié, en raison de sa formation professionnelle, diverses fonctions dans notre service des bâtiments.

Nous avons aussi décidé d'effectuer des travaux plus importants d'entretien dans nos bois communaux et avons, à cet effet, chargé M. Jules Marendaz, bûcheron qualifié, de les exécuter. M. Marendaz est engagé à titre d'auxiliaire et à temps partiel.

D'autre part, l'activité de M. Edmond Colli en tant que directeur et professeur de notre école de musique s'est notablement développée dès l'automne 1979, de sorte que l'on peut dès maintenant considérer cette fonction comme un emploi communal à temps partiel.

Au 31 décembre 1979, le personnel communal se composait de :

— Secrétariat et état civil	4 personnes
— Service des travaux	8 personnes
— Bûcheron (temps partiel)	1 personne
— Concierges et responsables des bâtiments :	
— à temps complet	3 personnes
— à temps partiel	6 personnes
— Bibliothèque (temps partiel)	2 personnes
— Protection civile (temps partiel)	3 personnes
— Ecole de musique (temps partiel)	1 personne

Pour la deuxième fois, M. Gilbert Rhême a exercé les fonctions de gardien de la plage de Port-Choiseul à notre entière satisfaction.

Nous saisissons l'occasion de ce compte rendu pour remercier le personnel communal dans son ensemble pour le sérieux et l'intérêt qu'il manifeste dans son travail.

### **Finances**

Le fonctionnement d'une collectivité dépend principalement de ses possibilités financières et il est évident que le produit des impôts représente la majeure partie des moyens à disposition.

Les difficultés des années précédentes et les renseignements fournis par le Département des finances nous ont incités à être prudent dans la présentation des recettes du budget 1979. En outre, nous avons réussi à ne pas entamer le montant prévu à ce budget pour être mis en réserve.

Une très heureuse surprise nous est parvenue par la communication du produit des centimes additionnels : budgeté à Fr. 80.000,—, soit pour un montant de Fr. 4.000.000,—, le produit s'est finalement élevé à Fr. 4.940.000,—, soit Fr. 98.800,— par centime. Ce résultat inespéré comprend toutefois des encaissements spéciaux importants et occasionnels. Ils sont dus, d'une part, à une plus-value sur l'impôt des sociétés, plus-value qui malheureusement ne se renouvellera pas et, d'autre part, à la diminution du reliquat de l'impôt dû de l'exercice précédent. Du fait de la mensualisation des versements, nous pouvons nous attendre à une diminution progressive de ce reliquat au cours des années à venir.

Cependant, il est heureux de constater qu'après une période de stagnation, le produit du centime additionnel fait un nouveau bond et que, de ce fait, il est possible d'envisager notre avenir financier avec plus de confiance.

La plus-value globale de nos recettes 1979 s'établit à Fr. 1.180.000,— par rapport au budget. Pour la première fois, nos comptes annuels dépassent les cinq millions de francs et atteignent même six millions

de francs. Cela nous a permis d'effectuer une attribution supplémentaire de Fr. 1.075.000,— à nos réserves, soit un montant total de Fr. 1.800.000,— pour l'exercice 1979. Le Conseil municipal est invité à procéder à l'affectation de cette somme.

Les dépenses sont restées dans des proportions raisonnables par rapport aux prévisions. Les dépassements de dépenses sont de l'ordre de Fr. 196.000,—, soit moins de 4% du budget. D'autre part, nous enregistrons sur d'autres postes des économies d'environ Fr. 133.000,—.

Nous avons signalé l'année dernière le résultat favorable pour nos finances de la diminution des taux des intérêts de nos emprunts. Cette situation s'est encore accentuée en 1979. Le taux moyen des intérêts a passé de 5,77% en 1978 à 5,15% en 1979. Malheureusement, les conditions ont maintenant changé et les taux subissent à nouveau des augmentations.

Jusqu'en automne 1979, nous avons pu financer nos dépenses hors budget par le moyen de notre compte de dépôt auprès de l'Etat et par notre compte de réserve. L'épuisement de ces deux comptes nous a obligés en novembre 1979 à recourir à un emprunt. Nous avons pu obtenir la somme de Fr. 1.000.000,— auprès de la Coopérative financière des Communes genevoises pour une durée de douze ans avec un taux de 4 $\frac{1}{4}$ % pour une première période de trois ans. Cet emprunt est destiné tout d'abord à financer nos travaux d'assainissement dans le bourg et à l'avenue Choiseul.

L'acquisition pour le prix de 3,6 millions de francs de la propriété du Pensionnat Bon-Séjour, décidée par le Conseil municipal le 10 mars 1980, a nécessité un nouvel emprunt de Fr. 1.200.000,— pour le règlement du premier acompte. Cet emprunt a été obtenu auprès de la Banque Hypothécaire du canton de Genève également à un taux de 4 $\frac{1}{4}$ % pour une première période de trois ans. En raison de la nature de l'opération, qui est l'achat d'une propriété destinée à assurer des besoins communaux pour une longue durée, le Conseil a décidé de prévoir l'amortissement de cet emprunt sur une période étalée de quarante ans au lieu de la durée habituelle de vingt ans.

### **Fonds spéciaux**

La plupart de nos fonds spéciaux, dont le détail figure dans les états financiers, ne sont que peu mis à contribution.

Le fonds communal de bienfaisance est utilisé, dans le cadre de ses recettes courantes, pour résoudre quelques cas particuliers qui ne peuvent pas émarger au poste budgétaire de l'office social municipal.

L'action du paquet de Noël, dont environ quatre-vingts familles ou personnes isolées sont bénéficiaires, relève du « Fonds d'entraide » constitué à cet effet.

Le « Fonds Livada » a été augmenté en 1979 d'un nouveau versement de Fr. 260.000,— suite à la vente de l'avant-dernier immeuble. Il est toujours bloqué jusqu'à la conclusion d'un accord qui respecte les volontés de la donatrice. Le Conseil municipal a constitué en son sein une commission de gestion de ce fonds dont la mission principale sera

la mise en valeur du capital et l'emploi des revenus. Il dépend encore de la succession de Mme Mary Livada-Métein un immeuble sis au Rond-Point de Plainpalais dont la liquidation fait actuellement l'objet d'une discussion avec les exécuteurs testamentaires. Nous souhaitons que cette situation puisse se terminer prochainement afin de pouvoir disposer en pleine propriété des fonds qui nous ont été légués.

### **Constructions, urbanisme et aménagement**

Le titre de ce chapitre est modifié par rapport aux années précédentes: le terme «développement» a été remplacé par «aménagement». Cette différence reflète l'état d'esprit qui se manifeste dans notre collectivité locale. D'une manière générale, dans certains milieux de notre population, on s'inquiète d'une reprise d'expansion consécutive à de nouvelles constructions d'immeubles, même si elles sont déjà comprises dans le plan directeur et le plan général d'aménagement qui datent de 1962. La notion de la qualité de la vie s'est additionnée à celle de construire à tout prix les immeubles destinés aux personnes qui cherchent des logements dans notre région.

Il s'est avéré que l'information sur ce sujet est indispensable et dans ce but une séance publique a eu lieu le 14 février 1980 dans notre salle communale. La présence d'environ trois cent cinquante personnes a démontré l'intérêt que beaucoup de monde manifeste à l'ensemble des problèmes d'environnement et de possibilités de logement.

Ces considérations générales ne doivent pas nous faire oublier ce qui s'est passé de manière concrète durant l'année sous revue.

L'immeuble de la Fondation communale Versoix-Centre à la rue de l'Industrie a été terminé et l'ensemble des locataires s'y est installé en automne 1979. Il comprend des locataires très divers quant à leur âge et à leur situation de famille. Cet éventail doit contribuer, en plein centre du bourg, à favoriser les contacts et à recréer la vie villageoise que beaucoup souhaitent.

La tour du chemin Ami-Argand, dernier bâtiment du complexe dénommé «Le Domaine», est terminée. Elle comprend trente-quatre appartements, actuellement tous occupés. Les immeubles du chemin de Pont-Céard sont également terminés et la plupart occupés. La vente des appartements de la deuxième tour du Grand-Montfleury a commencé au début de cette année.

La récapitulation de ces différentes constructions que nous venons d'énumérer montre qu'en 1979 cent quatre-vingt-quatre nouveaux logements ont été mis sur le marché et facilement occupés. Nous pouvons ainsi affirmer que Versoix revêt toujours un caractère attractif et que les demandes de logement sont nombreuses.

La construction du groupe d'immeubles du Petit-Montfleury a débuté à la fin de l'année 1979. Il s'agit d'un ensemble comportant une centaine d'appartements.

Bien qu'aucune nouvelle zone permettant la construction de villas n'ait été déclassée à cet effet l'année dernière, plusieurs projets de lotissements de propriétés ont été présentés. Mentionnons une

demande de construire pour cinq villas à la route des Fayards, quatre au chemin de Villars, un projet préalable à Pont-Céard et les trente-trois villas des «Jardins du Léman», en face du Grand-Montfleury. D'autre part, quelques autres villas ont été édifiées ou sont en cours de construction sur des terrains restant encore disponibles.

Une nouvelle fois, nous parlons de la construction de la nouvelle poste au futur, mais il semble bien que tout soit maintenant prêt et que les travaux débiteront avant l'été 1980.

Le *relogement des locataires des bâtiments vétustes situés dans le périmètre* rue de l'Industrie, rue des Boucheries, ruelle des Abattoirs et rue des Moulins est en voie d'être terminé. La démolition de ces immeubles pourra avoir lieu prochainement, ce qui permettra d'y aménager une place dont nous attendons qu'elle favorise une animation du quartier.

L'étude du projet de route cantonale de traversée de Versoix a pris un nouvel élan bien que certains problèmes de construction ne soient pas encore au point entre le Département des travaux publics et notre Commune. Les propriétaires touchés sont actuellement contactés par l'Etat et des acquisitions de terrains sont en cours. Du côté communal une étude est effectuée en vue de rechercher une solution d'aménagement du quartier de la Scie.

Après de longues discussions, le Conseil municipal a approuvé en septembre dernier l'acquisition d'une propriété d'environ 7000 m<sup>2</sup> au numéro 151 de la route de Suisse, soit celle de M. Paul Naine. Cet achat, effectué pour le prix de Fr. 960.000,—, nous permettra de disposer d'une intéressante réserve de terrain dans une région déjà fortement urbanisée. Nous devons remercier M. Paul Naine, ancien conseiller municipal, et son épouse de leur compréhension.

Il faut aussi mentionner le dernier achat, décidé en mars 1980, de la propriété du Pensionnat Bon-Séjour, soit un terrain de 16.000 m<sup>2</sup> et contenant de nombreux bâtiments, pour le prix de Fr. 3.600.000,—. Tout en regrettant la fermeture de cette institution installée à Versoix depuis le début du siècle, nous sommes heureux d'avoir pu acquérir cette propriété bien placée entre le bourg et la ville, qui nous permettra de *résoudre, sans difficultés majeures, nos problèmes de locaux scolaires* durant ces prochaines années.

### **Police et circulation**

Comme les années précédentes, nous avons voué une attention particulière aux problèmes de la circulation et avons cherché à résoudre les améliorations souhaitées.

Le carrefour situé au bas de la route des Fayards a enfin reçu les améliorations que nous attendions depuis plusieurs années. Les usagers débouchant sur la route de Suisse en provenant soit de la route des Fayards, soit du quartier de la Scie peuvent maintenant s'y engager avec sécurité.

Nous devons malheureusement relater une nouvelle fois l'indiscipline de certains cyclistes et cyclomotoristes sur les passerelles de la

Scie et de la Papeterie. Nous sommes souvent interpellés à ce sujet par des personnes qui ont failli être renversées. Des mesures complémentaires devront être prises à la passerelle et au cheminement le long de la papeterie.

Nous sommes aussi l'objet de remarques en ce qui concerne le comportement de jeunes qui causent des dégâts, barbouillent d'inscriptions injurieuses ou tout au moins sans valeur littéraire les murs de bâtiments publics ou saccagent les massifs de fleurs. Ces faits, qui se déroulent de nuit, montrent la bassesse de ceux qui les exécutent. Ils obligent, en outre, la collectivité à des dépenses pour les remises en état. Nous pouvons ainsi regretter le manque de présence de la gendarmerie sur place durant la nuit.

Le brigadier Jean-Pierre Lutzelschwab a été désigné comme chef du poste de gendarmerie au printemps 1979. Nous lui souhaitons la bienvenue et nous sommes persuadés qu'avec ses collaborateurs, il continuera à porter attention à tous nos problèmes.

### Etat civil

Il a été célébré cinquante-deux mariages (trente-trois en 1978) et enregistré huit décès (seize en 1978) à Versoix du 1er janvier au 31 décembre 1979. Comme les années précédentes, aucune naissance n'a eu lieu sur le territoire communal.

Durant la même période, dix-sept naturalisations d'étrangers ont été enregistrées au registre des familles, recouvrant ainsi trente-cinq nouveaux Versoisiens que les autorités communales accueillent lors d'une petite cérémonie au printemps.

Les possibilités offertes par la loi fédérale sur la nationalité suisse ont encore permis en 1979 à six enfants, nés de père étranger et de mère versoisienne, d'acquérir le droit de cité de notre commune.

En 1979, il a été procédé à trente inhumations dans notre cimetière, dont cinq incinérations.

### STATISTIQUES

La population versoisienne a évolué comme suit entre le 31 décembre 1978 et le 31 décembre 1979 :

	1978	1979
Total	7340	7526
soit :		
genevois	1846	1925
confédérés	2825	2942
étrangers	2669   7340	2659   7526

se répartissant :

— *hommes*

genevois	855			896		
confédérés	1270			1332		
étrangers	1370	3495		1351	3579	

— *femmes*

genevoises	991			1029		
confédérées	1555			1610		
étrangères	1299	3845	7340	1308	3947	7526

**Routes et travaux — Voirie et assainissement — Plage et port —  
Terrains de sport — Sociétés locales — Cimetière — Forêts  
communales**

**Conseiller administratif délégué : M. Gérard Ramseyer**

### **Routes et travaux**

Nos travaux routiers ont été restreints au cours de l'année 1979. Il s'est agi d'une part de l'achèvement de réfections commencées en 1978 et, d'autre part, de travaux d'entretien.

Nous avons cependant subi les inconvénients de fouilles effectuées par les Services Industriels et la direction des téléphones pour les conduites leur appartenant.

Afin de mieux canaliser la circulation au chemin du Vieux-Port sur le tronçon face au lac, d'assumer la sécurité des piétons et d'empêcher le parage sauvage qui obstruait régulièrement le passage des véhicules, nous avons procédé à une réduction de la largeur de la chaussée. Cette modification a été faite par la pose d'une glissière de sécurité qui limite la chaussée à ce qui est nécessaire pour une circulation normale. Le déplacement de la haie a permis ensuite de créer hors de la chaussée un cheminement pour les piétons qui peuvent ainsi circuler, en toute sécurité, du côté du lac.

Nous nous sommes d'autre part préoccupés des installations de la halte CFF de Pont-Céard, suite à des réclamations de nombreux usagers qui considèrent à juste titre l'abri actuel insuffisant. Située au cœur du quartier des grands ensembles locatifs de la commune, cette halte a pris une grande importance. Notre intervention auprès de la direction des CFF, à Lausanne, n'a pas encore abouti.

## Voirie et assainissement

Le service de levée des ordures ménagères continue à être assuré, à notre entière satisfaction, par l'entreprise Jean Odelet. Cette maison a maintenant transféré son siège dans notre commune sous la raison sociale de Transvoir S.A.

Les problèmes de récupération de diverses matières étant à l'ordre du jour, nous nous sommes plus spécialement occupés de celui du verre. Une étude est en cours et, si elle se révèle favorable, nous procéderons à cette récupération soit par containers spéciaux, soit par d'autres moyens. La récupération du papier est toujours organisée au profit des écoles, dans une benne déposée au groupe scolaire Lachenal et dans un dépôt au garage communal de Montfleury.

Nous avons signalé dans notre précédent compte rendu la nécessité devant laquelle nous nous sommes trouvés en automne 1978 d'entreprendre sans délai la reconstruction des égouts du vieux bourg. Les travaux se sont poursuivis dès le printemps 1979 par la traversée de la route de Suisse qui a été compliquée tout d'abord par l'importante circulation motorisée de cette artère et la présence de nombreuses conduites des services publics dont certaines ont de surcroît dû être modifiées. Les travaux ont duré plusieurs mois, ce qui n'a pas été sans causer de nombreux inconvénients et l'irritation de certains conducteurs. Ils se sont poursuivis sur la place Brun et la ruelle dite « des Dissidents » pour rejoindre l'égout construit l'année précédente à la rue des Moulins. Dès février 1980, le chantier a été ouvert à la rue des Boucheries. Il s'agit d'une entreprise très importante en raison tout d'abord de l'étroitesse de cette artère et de la conception des immeubles dont certains ne comprennent pas de fondations. D'autre part, en plus des deux collecteurs d'égout, le sous-sol va comprendre maintenant une importante conduite de gaz, l'alimentation d'eau, deux câbles électriques et celui du téléphone. Les propriétaires des immeubles ont de leur côté l'obligation de raccorder leurs évacuations d'eaux selon le système séparatif.

Il restera ensuite à terminer la pose du second collecteur à la rue des Moulins et nous disposerons ainsi dans ce quartier d'installations en ordre et conformes aux prescriptions.

Il s'est avéré, à la suite de l'important orage de la soirée du 31 mai 1979, que l'égout de l'avenue Louis-Yung ne répondait plus à l'importance du secteur desservi et que son état présentait des défauts vu son ancienneté. En outre, il a fallu constater qu'un certain nombre de raccordements n'avaient pas été effectués dans les règles de l'art et que cela a occasionné des dégâts chez les propriétaires. Cette installation très ancienne doit maintenant être reconstruite et cela entraînera une dépense importante. Les études sont en cours et nous espérons que les travaux pourront être entrepris au cours de 1981.

Le projet de construction d'un centre d'instruction de protection civile par la Ville de Genève sur les anciennes gravières de Richelien a soulevé le problème de l'assainissement de toute la région. Une étude est actuellement en cours, dont le résultat sera soumis prochainement au Conseil municipal.



A fin 1979, le Conseil municipal a voté le crédit nécessaire à la construction du collecteur d'eaux pluviales le long de l'avenue de Choiseul. Cet égout est destiné tout d'abord à l'évacuation des eaux de surface du secteur du Petit-Montfleury en recueillant au passage les eaux des terrains desservis. Il s'inscrit naturellement dans ce secteur conformément au plan établi lors de l'élargissement du chemin de Pont-Céard. Le groupe constructeur des immeubles du Petit-Montfleury participe au coût de l'opération. Des difficultés inhérentes au passage de cette canalisation sur des terrains privés pourront vraisemblablement être résolues rapidement.

### **Plage et port**

Nous avons déclaré l'année dernière avoir trouvé un collaborateur de confiance pour le gardiennage et l'entretien de la plage de Port-Choiseul et nous sommes satisfaits que M. Gilbert Rhême ait pu reprendre ses fonctions en 1979.

D'importantes modifications sont intervenues à la plage de Port-Choiseul du fait de la construction du bâtiment abritant d'une part le Club nautique et d'autre part les installations sanitaires de la plage et le local du gardien. Le bâtiment a été inauguré le 22 juin 1979 en présence de M. le Conseiller d'Etat Jaques Vernet. L'été 1979 a cependant été une période d'adaptation pour les nouvelles installations et leurs utilisateurs. Tout devrait être au point pour la saison 1980.

De son côté, l'Etat de Genève a entrepris d'importants travaux au-devant du club-house pour terminer les installations existantes, en créant un slip à l'extérieur du port permettant la mise à l'eau ou la sortie des embarcations sans empiéter ni sur la plage ni sur le port intérieur.

Certains problèmes de circulation au chemin du Vieux-Port ont été résolus en limitant les possibilités de parage des véhicules comme nous l'avons déclaré au chapitre des routes. Le problème de l'accès motorisé à l'esplanade devant le club-house reste par contre entier. Il réactualise l'éventualité de la présence d'un garde-port.

Les locaux occupés précédemment par le Club nautique dans le bâtiment communal situé au sud de Port-Choiseul font actuellement l'objet d'une étude pour leur réutilisation. Les autorités communales souhaitent vivement pouvoir agrandir la buvette afin qu'elle devienne véritablement un lieu de rencontre permanent.

### **Terrains de sport**

Sur la base de la décision du Conseil municipal du 26 juin 1978, le projet du centre sportif de la Bécassière a fait l'objet d'une mise au net qui, après accord de la commission des sports, a été soumis le 17 décembre 1979 au vote du Conseil municipal. Auparavant, l'ensemble des conseillers municipaux avait été informé en détail lors d'une séance avec les architectes.

Le 17 décembre 1979, le Conseil municipal par dix voix contre deux et sept abstentions a voté en faveur du projet prévoyant une dépense globale de 8,5 millions de francs et débloqué un premier crédit de Fr. 950.000,—. Au début janvier 1980, un référendum était lancé contre cette décision du Conseil municipal et aboutissait dans les délais prescrits avec le dépôt de mille six cent soixante-quatre signatures. Ce projet est donc remis en question et sera soumis à la votation populaire le 19 octobre 1980. Nous n'avons pas à nous étendre, dans le cadre de ce compte rendu, sur cette décision.

En attendant, nous continuons à entretenir de façon normale le stade de l'avenue Louis-Yung.

### **Sociétés locales**

Chaque année, lors de la présentation du compte rendu administratif, nous nous plaisons à souligner l'intérêt que le Conseil administratif et le Conseil municipal vouent à tout ce qui touche à nos sociétés locales. Nous estimons que chacune, dans le domaine qui lui est propre, contribue au rassemblement de toutes les personnes qui s'intéressent à la vie de la communauté versoisienne.

Nous saluons d'autre part avec reconnaissance les efforts qu'elles déploient dans l'organisation de manifestations d'un retentissement non seulement régional mais encore national, voire européen pour certaines. Nous nous félicitons de cet esprit d'entreprise et de ce dynamisme, signes d'une évidente bonne santé.

De crainte d'en oublier, nous ne mentionnerons pas ici les résultats de nos sportifs. Relevons simplement leur valeur et le mérite de ceux et celles qui, tant sur le plan administratif que technique, y contribuent par leur dévouement et leur engagement.

Les dixièmes jeux « Intersociétés » ont eu lieu au début de juin aux abords de la salle communale, et cela a été l'occasion d'étreindre le nouveau couvert mobile qui permet d'abriter près de quatre cents places assises avec tables. Organisés de main de maître par le Basketball-Club de Versoix, ils auraient mérité une audience accrue; nous invitons cordialement la population versoisienne à découvrir ces joutes, pleines d'adresse et d'humour, qui voient au fil des épreuves se mesurer en toute amitié une quinzaine de sociétés locales.

Nous nous faisons un plaisir de relever que notre Société de sauvetage du lac Léman fêtera en 1980 son centième anniversaire. A cette occasion, elle organisera les 6 et 7 juillet la Fête internationale de sauvetage à laquelle seront invitées à participer les trente-cinq sections du lac Léman.

### **Cimetière**

L'aménagement du cimetière, la création d'un columbarium et la remise en état du baraquement, a commencé en mars 1980, le crédit nécessaire ayant été voté par le Conseil municipal en septembre 1979.

Notre cimetière est toujours entretenu en parfait état par le personnel communal. Depuis le printemps 1979, un jardinier s'est intéressé à titre privé à assurer, sur demande, l'entretien des tombes. Il a été autorisé, à cet effet, à poser un panneau indicatif à l'intérieur du cimetière.

### **Forêts communales**

Dès le printemps 1979, nous avons pu reprendre les travaux d'entretien de nos forêts communales. Comme nous l'avons déjà mentionné au chapitre de l'administration et du personnel, M. Jules Marendaz a été chargé d'effectuer ces travaux. Il travaille en collaboration, d'une part, avec M. Marcel Jacot, ancien garde-forestier, qui depuis de nombreuses années nous apporte une contribution technique appréciée et, d'autre part, avec le service cantonal des forêts qui a la responsabilité de l'ensemble des bois publics et privés.

De nouvelles plantations seront effectuées dès le printemps 1980.

---

**Bâtiments communaux — Ecoles — Bibliothèque — Activités culturelles — Actions sociales — Ecole de musique — Service du feu — Protection civile — Aviation et aéroport**

**Conseiller administratif délégué : M. Claude Ferrero**

### **Bâtiments communaux**

En comparant les dépenses effectuées ces dernières années pour l'entretien des bâtiments communaux de toutes catégories, nous pouvons constater qu'il s'agit d'un poste important de notre budget communal et d'un dicastère qui a à sa charge la responsabilité de l'entretien et de la surveillance de nombreuses constructions.

L'aménagement intérieur du nouveau pavillon scolaire du chemin Ami-Argand a été terminé au printemps 1979. Nous avons fait installer les meubles de rangement sur la base des plus récentes directives de la direction de l'enseignement primaire. La dépense a été importante, mais nous pouvons nous déclarer satisfaits de ces installations qui répondent entièrement aux besoins des utilisateurs. Le coût total de ce pavillon s'est élevé à Fr. 441.000,—, non compris les pupitres qui provenaient de notre stock. Nous avons obtenu pour cette dépense

une subvention cantonale de Fr. 134.000,—. Les aménagements extérieurs ont été complétés par la pose d'une nouvelle clôture autour des préaux ainsi que le long de la voie de chemin de fer.

Les travaux les plus importants effectués en 1979 se rapportent cependant à la première étape de réfection de l'école enfantine Courvoisier et du premier pavillon du chemin Ami-Argand. L'école Courvoisier a été construite il y a environ trente ans et des réfections importantes ainsi que des améliorations sont devenues indispensables. Une première tranche a été effectuée en été 1979, soit les travaux les plus urgents qui comprenaient notamment la refonte de l'éclairage des classes. La dépense totale s'est élevée à Fr. 55.000,—. Le premier pavillon scolaire du chemin Ami-Argand a été acquis d'occasion et installé à Versoix en 1967. Comme il n'est pas question de le supprimer, sa réfection est devenue également nécessaire. Une première étape de travaux, comprenant aussi l'amélioration de l'éclairage, a été effectuée en été 1979 et a coûté environ Fr. 11.000,—. Ces deux importantes dépenses expliquent pour la plus grande partie le dépassement du crédit budgétaire prévu pour les bâtiments durant l'exercice écoulé.

De nouvelles améliorations ont été réalisées à la salle communale, soit la création de nouvelles toilettes au niveau de la scène, la pose d'installation d'éclairage de secours demandée par l'inspection cantonale du service du feu, l'acquisition d'une machine pour le lavage des verres et la modification des installations de sonorisation de la grande salle. Les installations de la scène présentaient des défauts dus à l'usure des treuils qui risquaient d'occasionner des accidents; ils ont été remplacés. Le coût de l'ensemble de tous ces travaux s'est élevé à Fr. 53.000,—.

Le Club des aînés a pris possession de ses nouveaux locaux dans l'immeuble de la rue de l'Industrie. La commune a participé aux frais de l'aménagement et du mobilier pour environ Fr. 12.000,— afin de parer les sommes mises en réserve les années précédentes par le club.

Les sociétés locales intéressées par l'utilisation des salles de gymnastique se sont à nouveau organisées entre elles pour établir le plan d'occupation de la saison 1979-1980. Cette collaboration s'est avérée très heureuse et a permis d'éviter les litiges suscités par la très forte demande. Actuellement, les cinq salles de gymnastique, soit les deux salles de la commune et les trois du Collège des Colombières sont utilisées pour le sport extra-scolaire à raison de cent huit heures par semaine.

## **Ecoles**

Le nombre total des classes de nos diverses écoles n'a pas été modifié à la rentrée de fin août 1979. Cependant, nous avons dû renoncer à l'utilisation d'une salle au Collège des Colombières, et la classe encore vacante au nouveau pavillon du chemin Ami-Argand a été occupée. La salle de jeux de l'école de Montfleury continue à être utilisée pour une classe enfantine.

A fin 1979, l'effectif total des classes enfantines et primaires s'élevait à sept cent quarante et un élèves, soit légèrement inférieur à l'année précédente, et les trente-quatre classes se répartissaient ainsi :

— Groupe Lachenal	3 classes enfantines 11 classes primaires 1 classe d'adaptation
— Ecole Courvoisier	2 classes enfantines
— Pavillons Argand/Pont-Céard	3 classes enfantines 1 classe primaire
— Ecole de Montfleury	4 classes enfantines 9 classes primaires

Aucun problème particulier ne s'est donc posé à la rentrée 1979. Au vu des prévisions démographiques effectuées, il a été constaté la nécessité de disposer de nouveaux locaux pour la rentrée 1981. C'est dans ce but que nous avons envisagé favorablement l'acquisition de la propriété du Pensionnat Bon-Séjour dont les locaux existants pourront se prêter, après transformations, à l'utilisation comme classes selon les normes du Département de l'instruction publique. Le Département a demandé de prévoir déjà la possibilité d'utiliser une ou deux classes dès la rentrée 1980, si l'inscription des nouveaux élèves en faisait apparaître la nécessité.

Les écoles de Versoix hébergent toujours de nombreux élèves provenant du canton de Vaud. Aux vingt-six enfants de la commune de Chavannes-des-Bois, pour lesquels existe un accord spécial, s'ajoutent une vingtaine d'enfants provenant d'autres communes. Cette situation est toujours préoccupante par les dépenses qu'elle nous impose en locaux. Les autorités genevoises ont commencé à l'étudier avec celles du canton de Vaud, mais il semble que l'ampleur du problème qui recouvre tous les niveaux scolaires, y compris l'université, soit si importante que les discussions en sont rendues lentes et difficiles.

Il nous faut mettre en évidence le magnifique enthousiasme avec lequel les enfants de l'école de Montfleury ont chanté le printemps. Renforcés par un chœur d'ainés bien de chez nous, ils ont joué quatre fois, devant un aula du Collège des Colombières comble, « Le Feuillu » d'Emile Jaques-Dalcroze. Un grand merci à Mme Steffen et à son équipe de parents et enseignants pour ce grand moment de bonheur.

Nous continuons à entretenir d'excellents et réguliers rapports avec M. Maurice Janin, inspecteur de nos écoles. Nous le remercions pour son activité et nous saisissons l'occasion de ce compte rendu pour souligner les très bons contacts qui existent entre la mairie et le corps enseignant. Il en va de même avec la direction et les professeurs du Collège des Colombières.

Les cérémonies des promotions se sont déroulées comme chaque année, dans les meilleures conditions. Nous avons pu accéder au désir de nombreuses personnes en inversant l'ordre des cérémonies : la première était cette fois destinée à l'école Lachenal et la seconde à

l'école de Montfleury. Une fois de plus, nous relevons avec plaisir que cette fête est vraiment le grand rassemblement de la population versoisienne.

Nous soulignons l'effort de création et d'animation des enfants et enseignants de l'école Lachenal; en effet, pour la première fois, ils ont réalisé des stands qui ont apporté à la fête un aspect de kermesse fort apprécié.

### **Bibliothèque**

Mme Hélène Levrat, assistée de Mme Marie-Rose Levrat, continue à gérer excellemment notre bibliothèque communale. La compétence, le dévouement de nos collaboratrices, ainsi que l'intérêt qu'elles portent à cette fonction, font que notre bibliothèque est toujours considérée comme l'une des meilleures du canton.

### **Activités culturelles**

Nous avons poursuivi, en 1979, la politique favorisant l'accueil de spectacles et d'autres manifestations. C'est ainsi que le Théâtre musical de Genève a présenté « La Mélodie du Bonheur » qui a obtenu un grand succès. Le corps de musique L'Elite et la Musique de la gendarmerie genevoise ont fait bénéficier un nombreux public de concerts de haut niveau musical. D'autre part, plusieurs concerts se sont déroulés au Collège des Colombières sous la dynamique impulsion de M. André Hunziker.

Le film « Versoix, un Jour » a fait littéralement salles comblées en octobre; ce sont près de trois mille Versoisien, adultes et enfants des écoles, qui ont pu applaudir la remarquable réalisation de MM. Yves Pouliquen et Cédric Herbez. Enfants de la commune, ils ont su la faire revivre avec grand talent et nous les en remercions chaleureusement, de même que pour leur engagement de tous les instants. Rappelons que ce document est à la disposition gratuite de ceux qui désirent le projeter.

En novembre, c'est grâce à la générosité d'autres jeunes, André Fellay et Xavier Monney, qu'un public très nombreux et enthousiaste a eu la révélation des riches possibilités de l'orgue Hammond, soutenu par la batterie; ce sont plus de Fr. 5000,— qui ont pu être remis à la Ligue genevoise contre le cancer.

Comme chaque année, le Groupement d'animation artistique de Versoix (GAAV) a organisé l'exposition d'automne. Cette manifestation a, à nouveau, obtenu un grand succès. Durant les dix jours de sa présentation à la salle de sociétés du groupe Lachenal, un nombreux public a pu admirer les œuvres de nos artistes locaux. D'autre part, le groupement organise régulièrement des expositions dans ses locaux à l'avenue Lachenal, appelés maintenant « Galerie les Mugets ».

Le bulletin d'information trimestriel, appelé « Mémento », a été édité régulièrement en 1979. Nous avons pu constater son intérêt pour le public et nous saisissons cette occasion pour remercier et féliciter Mlle Francine Dunand qui a su lui donner une présentation agréable.

« Ecole et Quartier » poursuit ses activités. Cette association a désiré organiser un cours de français de base à l'intention des personnes de langue étrangère pour lequel le Conseil municipal a accepté de verser une participation de Fr. 3000,—.

La célébration de notre fête nationale s'est à nouveau déroulée sur le quai de Versoix avec un grand rassemblement de population. La Société de sauvetage a pris en charge l'organisation de cette manifestation qui a obtenu un grand succès en raison du temps favorable.

### **Actions sociales**

Nous continuons à verser les allocations complémentaires communales à nos administrés bénéficiaires de l'aide cantonale. Les versements ont lieu au printemps et en automne, au second versement est ajoutée une allocation de chauffage.

Le nombre des chômeurs s'est élevé en moyenne à vingt-cinq durant l'année 1979. On peut constater heureusement qu'il s'agit souvent de cas de courte durée et on retrouve dans ces personnes des gens d'âge et de professions très divers.

L'activité du Club des aînés a connu une nouvelle impulsion depuis son installation l'été dernier dans les locaux de la rue de l'Industrie. Ce groupement dispose maintenant d'un magnifique local très accueillant et bien agencé. Le comité du club continue à faire preuve d'un grand esprit d'initiative et de dynamisme. Les manifestations qu'il organise, tant les réunions à la salle communale, telles que séances de cinéma, conférences, loto et repas de l'Escalade, que les sorties en car rencontrent toujours un grand succès. Nous renouvelons au comité nos vives félicitations pour son activité.

La sortie annuelle des aînés de la commune — sans obligation d'appartenir au club — a permis à environ deux cent cinquante personnes de participer à un voyage en train qui les a conduits à Payerne avec ensuite un repas au Château d'Oron. Nous remercions ici les dirigeants du Club des aînés qui ont assumé de façon impeccable l'organisation de cette sortie favorisée aussi par un temps agréable.

Le service de distribution de repas à domicile aux personnes âgées et handicapées a maintenant un an d'existence. Ces repas sont fournis par l'Hospice Général à un prix modique et distribués à Versoix par un groupe de personnes bénévoles que nous tenons à remercier sincèrement pour cette activité discrète.

Sensibilisé par le problème des réfugiés du sud-est asiatique, un groupe d'accueil s'est formé et prépare l'arrivée d'une famille dans notre commune. Toute la population a été invitée à participer à cette action par des dons de meubles et autres objets ou par une aide financière. Un appartement a été réservé et une famille est attendue dans le courant du printemps.

## **Ecole de musique**

Nous nous plaisons à faire part du grand succès que remporte notre école de musique. Elle a terminé sa deuxième année d'activité en présentant, lors de la fête des promotions, un concert très apprécié.

En raison de diverses demandes, il a été créé dès le début 1980 un cours pour débutants, dit d'initiation musicale, réservé à de jeunes élèves. Ce cours a d'emblée obtenu un grand succès et groupe trente-neuf enfants. De leur côté, les instrumentistes sont au nombre de septante-huit.

De nouveaux instruments ont été nécessaires et une dépense de Fr. 35.000,— a été inscrite à cet effet au budget 1980.

En décembre 1979, notre école a donné un concert à la salle communale. Devant un nombreux public, nos musiciens ont présenté un programme composé de morceaux variés et obtenu un grand succès. Ce concert, organisé dans le cadre de l'année de l'enfance, a été suivi d'une collecte qui a permis de verser la somme de Fr. 3000,— à « Enfants du Monde ».

L'activité de M. Edmond Colli en tant que directeur et professeur s'est amplifiée. Le nombre des moniteurs a aussi été augmenté et nous avons de la peine à loger tous les groupes d'étude dans les locaux de l'école de Montfleury.

Nous devons remercier chaleureusement notre professeur, ainsi que les moniteurs, pour toute la peine qu'ils se donnent et les féliciter pour les beaux résultats déjà obtenus.

## **Service du feu**

Nos sapeurs-pompiers sont intervenus à de nombreuses reprises au cours de cette dernière année. Leur intervention la plus importante a été consécutive au gros orage de la soirée du 31 mai 1979. La compagnie a été sollicitée pour un nombre d'inondations que nous n'avions jamais connu et nos sapeurs ont passé la soirée et une partie de la nuit à répondre aux appels.

Les autres interventions se sont rapportées à une pollution de la Versoix, à Sauvigny, en août, et à divers petits sinistres dont le plus important a été une caravane en feu au chemin du Vieux-Port.

La compagnie poursuit régulièrement son entraînement, sous la responsabilité d'un état-major compétent qu'il convient de féliciter et remercier pour toute sa peine et sa disponibilité.

Le matériel a été complété par l'acquisition de nouveaux appareils respiratoires. D'autre part, une armoire contenant du matériel de premiers secours a été installée à Sauvigny, au chemin de la Branvaude.

Au printemps 1979, la compagnie désirait faire l'achat d'un véhicule supplémentaire destiné principalement à soulager la jeep « Kaiser » en service depuis 1968. Un engin d'occasion convenant à nos besoins avait été trouvé en France et un crédit de Fr. 40.000,— voté à cet effet le 2 avril 1979. Malheureusement, l'opération n'a pas pu se réaliser,



le corps de sapeurs-pompiers français n'ayant pas obtenu de ses supérieurs l'autorisation de vendre ce véhicule à l'étranger. Une nouvelle proposition d'achat a été présentée et est actuellement à l'étude.

En été 1979, nous avons enregistré avec regrets la démission, après quatorze ans de service, du sapeur William Meyer que nous remercions encore pour son activité.

Au début de 1980, trois membres de la compagnie ont présenté leur démission après avoir accompli vingt-cinq ans de service. Il s'agit du fourrier Hugo Steiger, du caporal Norbert Dunand et du sapeur John Ecuyer. A tous trois, nous présentons nos sincères remerciements pour leur collaboration et leur dévouement. Pour succéder au fourrier Steiger, il a été fait appel au sapeur Pierre Macheret.

### **Protection civile**

La formation de base du personnel s'est poursuivie en 1979 au centre cantonal à Bernex.

Au 31 décembre 1979, l'effectif des personnes incorporées et instruites est de deux cent septante, soit en légère augmentation par rapport à l'année précédente. La répartition des personnes instruites dans les divers services est la suivante :

Etat-major	4 personnes
Alarme et transmissions	15 personnes
Service des abris	23 personnes
Pionniers	57 personnes
Lutte contre le feu	67 personnes
Service sanitaire	60 personnes
Service d'assistance	31 personnes
Autres	13 personnes
Total	<u>270 personnes</u>

Nous désirons relever qu'avec un effectif si important, notre organisation locale ne dispose pas de cadres formés en nombre suffisant. C'est actuellement un des grands soucis de l'état-major.

Comme les années précédentes, trois cours de répétition ont été organisés. Les diverses formations ont effectué les travaux de leur ressort et certaines ont participé à la poursuite des travaux de nettoyage de la source et de l'étang d'Ecogia, à la remise en état de la passerelle de bois sur le Creuson et à des travaux de démolition dans l'ancienne usine d'incinération de Richelien.

Nous signalons ici, bien que cela ne concerne pas directement notre commune, que le projet de construction d'un centre d'instruction pour les formations de la Ville de Genève à Richelien est en bonne voie de préparation. Il s'agira d'installations destinées à recevoir chaque semaine un grand nombre de personnes.

Le Conseil administratif se fait un plaisir d'exprimer sa vive gratitude à M. Albert Jaccard, chef local, et à tous ses collaborateurs pour le dévouement qu'ils apportent à leur tâche souvent ingrate et de plus en plus lourde.

## Aviation et aéroport

Le groupe de travail mis sur pied au début 1978, où nous sommes représentés, a rendu son rapport; il apparaît que des améliorations sensibles vont être apportées ces prochaines années dans le contrôle et la surveillance de l'application des procédures d'atterrissage et d'envol à moindre bruit.

La commission cantonale consultative pour la lutte contre le bruit des aéronefs, dont nous faisons également partie, se réunit régulièrement. Les communes riveraines y collaborent dans un esprit constructif à la préparation des décisions qui renforcent les moyens de lutte contre les nuisances d'un trafic aérien par ailleurs indispensable à la vie économique et sociale du canton de Genève.

---

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Ce rapport est le premier de la nouvelle législature qui s'annonce comme particulièrement chargée. En effet, des décisions importantes ont déjà été prises, d'autres devront l'être. Toutes entraîneront pour notre commune des investissements considérables. Si la situation financière semble s'améliorer, il conviendra toutefois d'être attentifs si nous voulons comme nous le désirons maintenir le taux des centimes additionnels, lequel n'a pas été modifié depuis plusieurs années.

L'augmentation de la population, liée au caractère très attractif de notre commune, nous oblige à revoir le plan d'aménagement de notre territoire, car nous sommes tous convaincus qu'il est préférable de pouvoir contrôler le développement que de le subir.

Il est normal qu'au début d'une législature, certains problèmes surgissent entre nos deux Conseils, mais, comme nous le disions déjà au départ de la législature précédente, nous devons nous rappeler que nous ne sommes pas des professionnels de la politique. Nous devons exercer nos mandats respectifs dans le seul but de servir au mieux les intérêts qui nous ont été confiés, c'est-à-dire ceux de l'ensemble des habitants de notre commune.

C'est dans cet esprit que nous vous remercions de l'intérêt que vous portez aux problèmes communaux, de l'activité que vous déployez et de la confiance que vous nous témoignez. C'est dans cet esprit que nous vous invitons à poursuivre votre tâche, sans vaine lutte partisane, pour le plus grand bien de nos concitoyens.

Versoix, le 31 mars 1980.

Pierre Wicht, maire

Claude Ferrero, conseiller administratif

Gérard Ramseyer, conseiller administratif

**ÉTATS FINANCIERS 1979**

**ACTIF**

	Fr. ,	Fr.
<b>Trésorerie</b>		
Caisse . . . . .	4.049,90	
Chèques postaux . . . . .	124.316,50	
Banques . . . . .	28.150,45	156.516,85
<hr/>		
<b>Dépôts auprès de l'Etat</b>		
Compte budgétaire . . . . .	351.391,15	
Compte ordinaire de dépôt . . . . .	1.950.563,20	
Compte spécial de dépôt (Pont-Céard) . . . . .	191.692,75	
Compte spécial de dépôt (Centre sportif) . . . . .	836.755,15	3 330.402,25
<hr/>		
<b>Banques</b>		
Banque Hypothécaire . . . . .	48.164,31	
Caisse d'Epargne . . . . .	1.081.536,—	1.129.700,31
<hr/>		
<b>Débiteurs</b>		
Etat de Genève :		
taxes d'équipement, d'épuration et d'écoulement . . . . .	1.021.064,90	
Reliquats d'impôts à encaisser . . . . .	998.275,52	
Débiteurs divers . . . . .	196.332,35	
Actif transitoire . . . . .	1.423,—	2.217.095,77
<hr/>		
<b>Placements</b>		
327 parts Banque Hypothécaire . . . . .	654.000,—	
Capital des Services Industriels . . . . .	567.750,—	
10 parts Coopérative Financière des communes genevoises . . . . .	5.000,—	
327 titres de participation de la Banque Hypothécaire . . . . .	245.250,—	1.472.000,—
<hr/>		
<b>Travaux en cours</b>		
Bâtiments publics . . . . .	—,—	
Autres . . . . .	2.898.178,70	2.898.178,70
<hr/>		
<b>Immobilisations</b>		
Terrains . . . . .	3.448.488,50	
Immeubles publics . . . . .	11.616.342,—	
Immeubles locatifs . . . . .	1.429.240,—	
Terrains pour routes . . . . .	100.000,—	
Equipement sportif . . . . .	152.036,—	
Mobilier et matériel . . . . .	5,—	16.746.111,50
<hr/>		
<b>Fonds spéciaux</b>		
Actifs divers des fonds spéciaux . . . . .		2.076.664,50
		<hr/>
		30.026.669,88
		<hr/>

	Fr.	<b>PASSIF</b> Fr.
<b>Créanciers</b>		
Créanciers divers et passif transitoire . . . . .		1.401.683,20
<b>Dette communale consolidée</b>		
Dette publique . . . . .		9.018.230,30
<b>Provisions pour dépenses différées . . . . .</b>		432.585,35
<b>Fonds de réserve</b>		
Travaux d'équipement . . . . .	790.600,75	
Travaux d'épuration . . . . .	66.025,50	
Travaux d'écoulement . . . . .	164.438,65	
Réserve générale :		
— engagée . . . . .	446.000,—	
— disponible . . . . .	1.827.650,60	
Centre sportif . . . . .	1.389.892,45	
Passage sous-voies de Pont-Céard . . . . .	<u>2.745.200,—</u>	7.429.807,95
<b>Réserve d'exploitation des immeubles . . . . .</b>		66.356,10
<b>Capital des fonds spéciaux</b>		
Fonds communal de bienfaisance . . . . .	181.023,40	
Fonds des courses scolaires . . . . .	19.745,85	
Prix Adrien-Lachenal . . . . .	1.380,10	
Fonds Marc-Birkigt . . . . .	79.657,40	
Fonds d'entraide . . . . .	200.213,85	
Fonds Livada . . . . .	<u>1.594.643,90</u>	2.076.664,50
<b>Capital communal</b>		
Solde au 1er janvier 1979 . . . . .	9.204.082,48	
Plus-value de fortune 1979 . . . . .	<u>397.259,60</u>	9.601.342,48
		<u>30.026.669,88</u>

## COMPTE DES VARIATIONS DE FORTUNE DE L'EXERCICE 1979

### AUGMENTATIONS

Fr.

Boni budgétaire 1979 . . . . .	42.186,55
Amortissement de la dette communale consolidée . . . . .	610.636,30
Remboursement de dette par budget . . . . .	37.850,—
Augmentation reliquat taxe professionnelle . . . . .	6.958,—
Diminution des intérêts courus sur emprunts . . . . .	8.198,65
Subvention fédérale pour travaux chemins Dégallier et Ravoux . . . . .	38.757,—
Subvention cantonale pour construction du pavillon Argand 2 . . . . .	134.000,—
Utilisation réserve pour travaux Mairie . . . . .	364.618,60
Intérêts actifs non budgetés . . . . .	18.534,30
Utilisation réserve générale pour achat route de Suisse 151 . . . . .	100.000,—
	<u>1.361.739,40</u>

### DIMINUTIONS

Amortissement sur immeubles publics . . . . .	696.572,80
Amortissement mobilier Mairie . . . . .	204.095,80
Diminution reliquat centimes additionnels . . . . .	63.811,20
	<u>964.479,80</u>

### RÉSULTAT

Plus-value de fortune de l'exercice virée à capital . . . . .	<u>397.259,60</u>
---	-------------------

## COMPTE DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 1979

### RECETTES

Fr.

#### 50. Administration

50.21	Finances de naturalisations . . . . .	10.600,—
50.29	Recettes administratives diverses . . . . .	15.733,50

#### 51. Finances

51.11	Centimes additionnels communaux . . . . .	4.940.025,05
51.12	Fonds de péréquation financière . . . . .	268.370,—
51.13	Produit de la taxe professionnelle . . . . .	159.095,10
51.14	Part sur impôts gains immobiliers . . . . .	28.716,20
51.15	Part taxes compagnies d'assurances . . . . .	34.134,—
51.16	Part sur impôts bénéfiques d'aliénation . . . . .	13.157,10
51.29	Recettes financières diverses . . . . .	5.831,05
51.31	Redevance des Services Industriels . . . . .	290.843,60
51.32	Fonds d'équipement communal . . . . .	166.776,—
51.41	Intérêts des fonds placés . . . . .	58.850,—

#### 52. Ecoles, bibliothèque, sports et loisirs

52.29	Contributions extérieures pour la bibliothèque . . . . .	1.175,—
52.59	Produits divers de l'Ecole de musique . . . . .	5.950,50

#### 53. Police municipale, état civil

53.21	Produit de l'état civil . . . . .	2.979,95
53.22	Permissions de police . . . . .	2.644,50
53.24	Produit des amendes . . . . .	16.216,60

#### 54. Travaux publics

54.29	Recettes diverses . . . . .	37.925,30
54.31	Subventions de l'Etat pour routes . . . . .	9.111,—
54.32	Subventions de l'Etat pour entretien des bâtiments . . . . .	17.393,—
54.39	Autres subventions et rétrocessions . . . . .	8.000,—
54.41	Locations diverses . . . . .	79.489,90
54.42	Cimetière et inhumations . . . . .	4.902,95

#### 56. Service du feu et de secours

56.29	Recettes diverses . . . . .	100,—
56.31	Subventions et rétrocessions pour matériel et bouches à eau . . . . .	316,05

#### 57. Protection civile

57.31	Subventions et rétrocessions pour les cours . . . . .	6.993,60
<b>Total des recettes . . . . .</b>		<b><u>6.185.329,95</u></b>

**DÉPENSES**

Fr.

**60. Administration**

60.01	Indemnités aux conseillers administratifs . . . . .	28.200,—
60.02	Indemnités aux conseillers municipaux . . . . .	7.920,—
60.11	Traitement de l'ensemble du personnel . . . . .	801.927,55
60.12	Allocations de vie chère . . . . .	27.909,35
60.15	Autres prestations en faveur du personnel . . . . .	65.943,65
60.16	Prestations sociales en faveur du personnel . . . . .	122.527,75
60.17	Contributions aux caisses de compensation . . . . .	61.105,—
60.18	Indemnités spéciales . . . . .	6.800,—
60.21	Assurances diverses . . . . .	7.845,80
60.22	Frais administratifs et de bureau . . . . .	18.819,05
60.23	Frais de port, de téléphone et chèques postaux . . . . .	23.208,25
60.24	Frais de déplacements . . . . .	4.481,50
60.26	Matériel et mobilier administratif . . . . .	16.954,95
60.27	Frais d'honoraires et de fiduciaire . . . . .	17.933,85
60.28	Frais de votations et élections . . . . .	1.502,90
60.29	Frais généraux divers . . . . .	53.433,85
60.31	Allocations aux sociétés communales . . . . .	16.000,—
60.39	Cotisations et autres allocations . . . . .	9.501,35

**61. Finances**

61.11	Contributions foncières . . . . .	8.648,15
61.21	Achat de terrains, bâtiments et titres . . . . .	37.850,—
61.31	Attribution aux fonds de réserve . . . . .	1.800.000,—
61.32	Compensation financière aux communes frontalières . . . . .	18.855,45
61.41	Intérêts de la dette communale . . . . .	494.284,30
61.42	Amortissement de la dette communale . . . . .	610.636,30

**62. Ecoles, bibliothèque, culture, sports et loisirs**

62.21	Mobilier scolaire . . . . .	30.000,—
62.22	Fête des écoles . . . . .	11.988,70
62.23	Courses scolaires, classes vertes et de neige . . . . .	9.213,—
62.24	Autres dépenses pour l'instruction publique . . . . .	17.419,55
62.26	Entretien et renouvellement bibliothèque . . . . .	9.421,10
62.28	Activités culturelles organisées par la commune . . . . .	6.629,80
62.33	Participations et subventions pour colonies de vacances . . . . .	5.000,—
62.38	Participations et subventions pour activités culturelles . . . . .	28.597,65
62.59	Frais pour l'Ecole de musique . . . . .	36.608,50

**63. Police municipale, état civil**

63.27	Frais pour l'état civil . . . . .	1.111,60
-------	-----------------------------------	----------

**64. Travaux publics**

64.21	Levée des ordures . . . . .	196.397,60
64.22	Frais pour le traitement des ordures . . . . .	217.054,80
64.23	Frais pour l'épuration des eaux . . . . .	—,—
64.25	Frais pour les véhicules et les machines . . . . .	65.000,—
64.26	Frais pour le matériel et l'outillage . . . . .	13.955,50
64.27	Frais d'études pour travaux . . . . .	20.000,—
64.31	Entretien des lignes de tir . . . . .	1.150,90

A reporter 4.931.837,70



**DÉPENSES (suite)**

Fr.

	Report	4.931.837,70
64.41 Entretien des bâtiments communaux et locations diverses	307.286,45	
64.42 Services Industriels des bâtiments communaux . . . . .	55.447,70	
64.43 Chauffage des bâtiments communaux . . . . .	130.000,—	
64.44 Assurances des bâtiments communaux . . . . .	33.474,40	
64.51 Entretien et location des emplacements communaux . . . . .	81.375,15	
64.52 Services Industriels des emplacements communaux . . . . .	14.258,40	
64.53 Chauffage des emplacements communaux . . . . .	4.804,70	
64.61 Entretien des chaussées et canalisations . . . . .	300.000,—	
64.62 Eclairage public . . . . .	70.000,—	
<b>65. Service social</b>		
65.21 Office social municipal . . . . .	59.303,15	
65.31 Subventions pour garderies et crèches . . . . .	1.511,—	
65.32 Allocations aux institutions sociales communales . . . . .	24.663,—	
65.33 Allocations aux autres institutions sociales . . . . .	3.899,—	
65.35 Aide humanitaire . . . . .	6.000,—	
65.38 Versement au fonds communal de bienfaisance . . . . .	10.600,—	
<b>66. Service du feu</b>		
66.11 Indemnités aux sapeurs-pompiers . . . . .	11.594,—	
66.21 Frais divers du service du feu . . . . .	30.000,—	
66.25 Véhicules du service du feu . . . . .	1.588,60	
66.32 Subvention au service d'incendie de la Ville de Genève . . . . .	28.278,50	
<b>67. Protection civile</b>		
67.21 Frais pour l'organisation des cours . . . . .	9.458,80	
67.29 Frais divers de la protection civile . . . . .	8.328,50	
67.31 Participation à la construction et aux dispositifs d'abris . . . . .	19.434,35	
<b>Total des dépenses</b> . . . . .	<u>6.143.143,40</u>	

**RÉCAPITULATION**

Total des recettes . . . . .	6.185.329,95
<b>moins :</b>	
Total des dépenses . . . . .	<u>6.143.143,40</u>
<b>Excédent des recettes</b> . . . . .	<u>42.186,55</u>

## TABLEAU DE LA DETTE

Année	Créanciers	Echéance emprunt	Montant Initial	Solde au 31.12.1978	Augmenta- tions 1979
<b>A. Dette communale consolidée, publique</b>			Fr.	Fr.	Fr.
1961	Caisse Raiffeisen, Versoix . . . . .	1980	65.400,—	5.800,—	—,—
1962	Caisse d'Epargne . . . . .	1982	2.000.000,—	579.144,40	—,—
1964	Caisse d'Epargne . . . . .	1984	1.200.000,—	485.612,45	—,—
1969	Caisse d'Epargne . . . . .	1989	500.000,—	340.585,—	—,—
1971	Caisse d'Epargne . . . . .	1991	1.000.000,—	769.168,55	—,—
1971	Banque Hypothécaire . . . . .	1991	1.000.000,—	769.880,80	—,—
1972	Banque Hypothécaire . . . . .	1992	1.000.000,—	812.463,15	—,—
1972	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents . . . . .	1982	1.000.000,—	700.000,—	—,—
1972	Caisse d'Epargne . . . . .	1992	1.500.000,—	1.218.695,—	—,—
1972	Union de Banques Suisses . . . . .	1982	1.000.000,—	940.000,—	—,—
1973	Banque Hypothécaire . . . . .	1993	1.000.000,—	841.361,55	—,—
1974	Caisse d'Epargne . . . . .	1994	1.000.000,—	883.697,95	—,—
1975	Coopérative Financière des Communes genevoises . . . . .	1990	1.000.000,—	882.457,75	—,—
1976	Coopérative Financière des Communes genevoises . . . . .	1980	500.000,—	360.000,—	40.000,—
			<hr/>	<hr/>	<hr/>
			13.765.400,—	9.588.866,60	40.000,—
			<hr/>	<hr/>	<hr/>
<b>B. Dette communale flottante publique</b>					
1979	Coopérative Financière des Communes genevoises . . . . .	indéter- minée	1.000.000,—	—,—	—,—
			<hr/>	<hr/>	<hr/>

# COMMUNALE AU 31 DÉCEMBRE 1979

Amortissement 1979	Solde au 31.12.1979	Taux	Echéance des intérêts	Intérêts payés en 1979	Intérêts dus au 31.12.1979
Fr.	Fr.	%		Fr.	Fr.
3.500,—	2.300,—	4 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	31.12	275,50	—,—
134.434,50	444.709,90	5	31.12	28.971,45	—,—
69.618,70	415.993,75	4 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	29.10	29.136,75	2.995,75
24.928,60	315.656,40	4 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	10.9	14.474,85	4.099,15
43.424,—	725.744,55	5	27.12	38.458,45	302,40
42.777,70	727.103,10	5 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	22.12	40.418,75	848,30
42.179,55	770.283,60	5	15.5	38.592,—	22.867,80
50.000,—	650.000,—	5	20.3 - 20.9	35.000,—	9.027,80
66.624,80	1.152.070,20	4 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	29.12	48.747,80	128,—
10.000,—	930.000,—	5 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>		49.442,25	—,—
36.841,15	804.520,40	4 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	12.12	48.378,25	1.709,60
40.491,05	843.206,90	4	30.12	35.347,90	—,—
45.816,25	836.641,50	8 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	25.2	73.402,75	58.477,75
—,—	400.000,—	3 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	31.12	13.637,60	—,—
<u>610.636,30</u>	<u>9.018.230,30</u>			<u>494.284,30</u>	<u>100.456,55</u>
<u>—,—</u>	<u>—,—</u>	4 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	trimestriels	<u>—,—</u>	<u>—,—</u>

# TABLEAU DES CRÉDITS

Désignation	Date de délibération	Crédits votés
<b>A. Crédits liquidés en 1979</b>		Fr.
Aménagement nouvelle Mairie . . . . .	15. 4.1975	850.000,—
	16. 2.1976	300.000,—
	16. 2.1976	171.000,—
	30. 4.1979	64.618,60
		<hr/> 1.385.618,60
Travaux routiers 1976 . . . . .	10. 5.1976	469.000,—
Travaux rue des Moulins . . . . .	31.10.1977	200.000,—
Construction pavillon scolaire Ami-Argand No 2 . . . . .	25. 5.1978	400.000,—
Prêt au Club Nautique de Versoix . . . . .	2. 4.1979	100.000,—
Achat propriété route de Suisse 151 . . . . .	11. 9.1979	100.000,—
		<hr/> 200.000,—
		<hr/> <u>2.754.618,60</u>
<b>B. Crédits en cours au 31 décembre 1979</b>		
Passage sous-voies de Pont-Céard . . . . .	23. 6.1975	1.027.000,—
		800.000,—
		468.200,—
		450.000,—
		<hr/> 2.745.200,—
Etude centre sportif . . . . .	26. 6.1978	380.000,—
Achat d'un couvert mobile . . . . .	19. 3.1979	61.000,—
Achat d'un véhicule pour le service du feu . . . . .	2. 4.1979	40.000,—
Aménagement cimetièrre et construction columbarium . . . . .	11. 9.1979	385.000,—
Egouts du bourg de Versoix . . . . .	19.11.1979	450.000,—
Centre sportif de Versoix . . . . .	17.12.1979	950.000,—
Egouts avenue de Choiseul . . . . .	17.12.1979	271.000,—
		<hr/> 5.282.200,—
		<hr/> <u>8.036.818,60</u>
	<b>TOTAUX</b>	<u>8.036.818,60</u>

## HORS BUDGET

Financement	Total payé au 31.12.1978	Paiements effectués en 1979	Total payé au 31.12.1979	Solde disponible (dépassem.)
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Emprunt				
Prélèvement réserve				
Compte de dépôt Etat				
Prélèvement réserve				
	1.385.618,60	—,—	1.385.618,60	—,—
Prélèvement réserve	609.068,70	(140.068,70)	469.000,—	—,—
Prélèvement réserve	168.523,55	21.876,—	190.399,55	9.600,45
Emprunt	364.401,20	35.598,80	400.000,—	—,—
Compte de dépôt Etat	—,—	100.000,—	100.000,—	—,—
Prélèvement réserve				
Compte de dépôt Etat				
	—,—	200.000,—	200.000,—	—,—
	<u>2.527.612,05</u>	<u>217.406,10</u>	<u>2.745.018,15</u>	<u>9.600,45</u>
Prélèvement réserve travaux d'équipement				
Participation CFF				
Participation Confédération				
Participation Etat de Genève				
	2.182.075,35	413.541,05	2.595.616,40	149.583,60
Prélèvement réserve centre sportif	—,—	99.137,30	99.137,30	280.862,70
Prélèvement réserve	—,—	54.090,—	54.090,—	6.910,—
Compte de dépôt Etat	—,—	—,—	—,—	40.000,—
Prélèvement réserve	—,—	21.635,—	21.635,—	363.365,—
Emprunt	—,—	127.700,—	127.700,—	322.300,—
Prélèvement réserve centre sportif	—,—	—,—	—,—	950.000,—
Emprunt	—,—	—,—	—,—	271.000,—
	<u>2.182.075,35</u>	<u>716.103,35</u>	<u>2.898.178,70</u>	<u>2.384.021,30</u>
	<u>4.709.687,40</u>	<u>933.509,45</u>	<u>5.643.196,85</u>	<u>2.393.621,75</u>

## CENTIMES ADDITIONNELS COMMUNAUX

1979		
	Budget	Résultat
	Fr.	Fr.
<b>Personnes physiques :</b>		
— total . . . . .		4.356.754,—
— par centime . . . . .		87.135,—
<b>Personnes morales :</b>		
— total . . . . .		583.271,—
— par centime . . . . .		11.665,—
<b>Ensemble :</b>		
— total . . . . .	4.000.000,—	4.940.025,—
— par centime . . . . .	80.000,—	98.800,—

### ÉVOLUTION DU PRODUIT GLOBAL DU CENTIME DES SIX DERNIÈRES ANNÉES

	Population début d'année	Budget Fr.	Résultat Fr.
1974	6476	42.000,—	53.389,—
1975	6850	50.000,—	68.223,—
1976	7138	65.000,—	74.815,—
1977	7261	82.000,—	75.798,—
1978	7193	82.000,—	77.392,—
1979	7340	80.000,—	98.800,—

# FONDS SPÉCIAUX

## I. Fonds communal de bienfaisance

	Fr.	Fr.
Solde au 1.1.1979 . . . . .		168.629,95
Recettes 1979		
— Dons divers . . . . .	675,—	
— Produit des placements et intérêts . . . . .	4.584,55	
— Demi-produit du tronc des mariages . . . . .	98,60	
— Produit des naturalisations . . . . .	10.600,—	15.958,15
		<u>184.588,10</u>
Dépenses 1979		
Secours versés . . . . .		3.564,70
Capital au 31.12.1979 . . . . .		<u>181.023,40</u>

## II. Fonds des courses scolaires

Solde au 1.1.1979 . . . . .	19.231,50
Recettes 1979	
— Produit des placements et intérêts . . . . .	514,35
Capital au 31.12.1979 . . . . .	<u>19.745,85</u>

## III. Prix Adrien-Lachenal

Solde au 1.1.1979 . . . . .	1.342,35
Recettes 1979	
— Intérêts . . . . .	37,75
Capital au 31.12.1979 . . . . .	<u>1.380,10</u>

## IV. Fonds Marc-Birkigt

Solde au 1.1.1979 . . . . .	77.535,40
Recettes 1979	
— Intérêts . . . . .	2.122,—
Capital au 31.12.1979 . . . . .	<u>79.657,40</u>

## V. Fonds d'entraide

Solde au 1.1.1979 . . . . .	199.327,85
Recettes 1979	
— Intérêts . . . . .	6.299,—
	<u>205.626,85</u>
Dépenses 1979	
Paquets de Noël 1978 . . . . .	5.413,—
Capital au 31.12.1979 . . . . .	<u>200.213,85</u>

## VI. Fonds Livada

	Fr.	Fr.
Solde au 1.1.1979 . . . . .		1.293.746,40
Recettes 1979		
— Versements . . . . .	260.000,—	
— Intérêts et produits des placements . . . . .	40.910,—	300.910,—
		<u>1.594.656,40</u>
Dépenses 1979		
Intérêts et frais . . . . .		12,50
Capital au 31.12.1979 . . . . .		<u>1.594.643,90</u>



## Rapport sur le contrôle des comptes de l'exercice 1979

Conformément au mandat qui nous a été confié par le Conseil administratif, nous avons procédé à la vérification des comptes de la Commune de Versoix pour l'exercice 1979.

### Remarques préliminaires

L'exécution de notre mandat de révision des comptes de l'exercice 1979 n'a pas présenté de problèmes particuliers ou nouveaux.

Les procédures de surveillance et de contrôle internes demandées en 1973 continuent à être appliquées.

Les comparaisons des comptes 1979 avec ceux de 1978 ont été effectuées comme les années précédentes. Elles indiquent l'évolution qui s'est produite au bilan et au compte des recettes et des dépenses.

### Bilan

La comparaison entre les bilans condensés des deux derniers exercices se présente comme suit :

	31.12.1978	31.12.1979
<b>Actif</b>	Fr.	Fr.
Caisse et chèques postaux . . . . .	167.760,75	128.366,40
Dépôts auprès de l'Etat . . . . .	2.342.565,80	3.330.402,25
Banques . . . . .	533.455,61	1.157.850,76
Département des Travaux publics et Militaire . . . . .	491.476,90	1.021.064,90
Reliquats d'impôts à encaisser . . . . .	1.055.128,72	998.275,52
Débiteurs divers . . . . .	97.269,80	196.332,35
Actif transitoire . . . . .	30.787,05	1.423,—
Placements . . . . .	1.472.000,—	1.472.000,—
Travaux en cours . . . . .	4.749.687,40	2.898.178,70
Terrains . . . . .	3.448.488,50	3.448.488,50
Immeubles publics . . . . .	10.726.042,—	11.616.342,—
Immeubles locatifs . . . . .	469.240,—	1.429.240,—
Terrains pour routes . . . . .	100.000,—	100.000,—
Equipements sportifs . . . . .	157.386,—	152.036,—
Mobilier et matériel . . . . .	5,—	5,—
Fonds spéciaux (dépôts et titres) . . . . .	1.759.813,45	2.076.664,50
<b>Total de l'actif</b>	<b>27.601.106,98</b>	<b>30.026.669,88</b>
<b>Passif</b>		
Créanciers divers et passif transitoire . . . . .	842.970,80	1.401.683,20
Dette communale consolidée publique . . . . .	9.588.866,60	9.018.230,30
Provisions pour dépenses différées . . . . .	385.914,55	432.585,35
Réserves Département des Travaux publics . . . . .	461.476,90	1.021.064,90
Réserves diverses . . . . .	5.295.372,25	6.408.743,05
Réserve d'exploitation des immeubles locatifs . . . . .	62.609,55	66.356,10
Capital des fonds spéciaux . . . . .	1.759.813,45	2.076.664,50
Capital communal . . . . .	9.204.082,88	9.601.342,48
<b>Total du passif</b>	<b>27.601.106,98</b>	<b>30.026.669,88</b>

Le total du bilan au 31 décembre 1979 a augmenté de Fr. 2.425.562,90 par rapport à celui de l'exercice précédent.

## Compte budgétaire des recettes et des dépenses

La comparaison, sous forme condensée, des recettes et des dépenses des deux derniers exercices se présente comme suit :

	Comptes 1978	Comptes 1979	Augmentation (Diminution)
Recettes	Fr.	Fr.	Fr.
Administration . . . . .	29.956,—	26.333,50	(3.622,50)
Finances :			
— Centimes additionnels communaux . . . . .	3.869.603,30	4.940.025,05	1.070.421,75
— Fonds de péréquation financière . . . . .	261.053,—	268.370,—	7.317,—
— Taxe professionnelle communale . . . . .	57.983,90	159.095,10	101.111,20
— Part sur impôts gains immobiliers . . . . .	34.446,80	28.716,20	(5.730,60)
— Redevances des Services Industriels . . . . .	277.772,40	290.843,60	13.071,20
— Participation du fonds d'équipement communal . . . . .	178.095,15	166.776,—	(11.319,15)
— Divers . . . . .	88.578,35	111.972,15	23.393,80
Ecoles, bibliothèque, sports et loisirs . . . . .	5.399,60	7.125,50	1.725,90
Police municipale, état civil . . . . .	23.279,70	21.841,05	(1.438,65)
Travaux publics . . . . .	147.184,85	156.822,15	9.637,30
Protection civile, service du feu . . . . .	3.381,30	7.409,65	4.028,35
	<b>4.976.734,35</b>	<b>6.185.329,95</b>	<b>1.208.595,60</b>
<b>Dépenses</b>			
Administration . . . . .	1.170.195,90	1.292.014,80	121.818,90
Finances :			
— Intérêts de la dette communale . . . . .	585.699,30	494.284,30	(91.415,—)
— Amortissement de la dette communale . . . . .	558.314,30	610.636,30	52.322,—
— Attribution au fonds de réserve . . . . .	850.000,—	1.800.000,—	950.000,—
— Achat titres . . . . .	37.850,—	37.850,—	,—
— Compensation financière aux communes frontalières . . . . .	16.447,40	18.855,45	2.408,05
— Contributions foncières . . . . .	8.995,55	8.648,15	(347,40)
Ecoles, bibliothèque, culture, sports et loisirs . . . . .	131.652,85	154.878,30	23.225,45
Police municipale, état civil . . . . .	1.190,70	1.111,60	(79,10)
Travaux publics . . . . .	1.243.512,25	1.510.205,60	266.693,35
Service social . . . . .	111.414,60	105.976,15	(5.438,45)
Protection civile, service du feu . . . . .	247.660,—	108.682,75	(138.977,25)
	<b>4.962.932,85</b>	<b>6.143.143,40</b>	<b>1.180.210,55</b>
<b>Excédent de recettes</b>	<b>13.801,50</b>	<b>42.186,55</b>	<b>28.385,05</b>

En raison des quelques modifications apportées au plan comptable de l'exercice 1979, la ventilation entre les diverses rubriques des dépenses de l'exercice 1978 a subi quelques changements par rapport à celle figurant dans notre précédent rapport. Ces modifications étaient nécessaires pour permettre une comparaison valable des dépenses des deux exercices.

Le compte budgétaire des recettes et des dépenses de l'exercice 1979 dégage un excédent de recettes de Fr. 42.186,55, alors qu'il était de Fr. 13.801,50 au 31 décembre 1978. L'augmentation de Fr. 28.385,05 résulte des **variations** suivantes par rapport à l'exercice 1978 :

	Fr.
Accroissement des recettes . . . . .	1.208.595,60
<b>moins :</b>	
Accroissement des dépenses . . . . .	<u>1.180.210,55</u>
Différence comme ci-dessus . . . . .	<u>28.385,05</u>

L'accroissement tant des recettes que des dépenses est largement supérieur à celui de l'exercice précédent. Les augmentations avaient été de l'ordre de Fr. 29.000,— pour les recettes et de Fr. 15.000,— pour les dépenses.

L'attribution au fonds de réserve générale par le débit du compte budgétaire des recettes et des dépenses de l'exercice 1979 s'est élevée à Fr. 1.800.000,— contre Fr. 950.000,— en 1978, soit une augmentation de Fr. 850.000,—.

L'exercice 1979 enregistre une augmentation de Fr. 1.070.421,75 du produit des centimes additionnels communaux par rapport à l'exercice antérieur; cette augmentation est de l'ordre de :

- Fr. 589.000,— pour les personnes physiques
- Fr. 481.000,— pour les personnes morales

Le produit des centimes additionnels communaux est supérieur de Fr. 940.000,— environ au montant budgété. Les chiffres comparatifs de la valeur de perception du centime pour les six dernières années figurent dans les états financiers.

## **Conclusions**

Les vérifications que nous avons effectuées nous ont permis de nous assurer de l'exactitude du bilan, du compte de variations de fortune et du compte des recettes et des dépenses de l'exercice 1979 tels qu'ils sont reproduits aux annexes ci-après.

La comptabilité est tenue avec soin et exactitude et les documents justificatifs sont en ordre.

Les renseignements et la collaboration que nous avons obtenus du secrétariat de la Mairie ont facilité l'exécution de notre mission.

Nous sommes ainsi en mesure de proposer sans réserve l'approbation des comptes de l'exercice 1979.

Genève, le 25 avril 1980.

**SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE ET D'ÉTUDES FISCALES**

**Bernard Zufferey**

**Rapport de la commission des finances du 6 mai 1980  
après vérification des comptes de l'exercice 1979**

Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 6 mai 1980, la commission des finances a procédé à l'examen des comptes de l'année 1979.

Etaient présents :

MM. Pierre Wicht, maire, et Claude Ferrero, conseiller administratif;

M. Jean-Pierre Marquis, président, M<sup>me</sup> Micheline Pernet, MM. Daniel Conti, Raymond Lacroix, Pierre Meyll, Pierre-Marie Salamin, René Schneckenburger et Pierre-Yves Schmutz, conseillers municipaux;

MM. Bernard Zufferey, administrateur de la Société fiduciaire et d'Etudes fiscales, Charles Wicht, secrétaire, et Michel Morzier, comptable.

Les comptes se présentent de la façon suivante :

	<b>Budgeté</b>	<b>Encaissé</b>
	Fr.	Fr.
Aux recettes . . . . .	5.005.000,—	6.185.329,95
	<b>Budgeté</b>	<b>Dépensé</b>
	Fr.	Fr.
Aux dépenses . . . . .	5.005.000,—	6.143.143,40

laissant apparaître un excédent de recettes de Fr. 42.186,55 qui sera versé au compte de dépôt communal auprès de la Caisse de l'Etat.

Une attribution de Fr. 1.800.000,— à la réserve générale est comprise dans les dépenses budgétaires.

Après avoir obtenu toutes les explications désirées, la commission des finances est en mesure de proposer au Conseil municipal d'approuver les comptes tels qu'ils lui ont été présentés et de donner décharge au Conseil administratif en le remerciant pour sa parfaite gestion durant l'exercice 1979.

La commission saisit cette occasion pour exprimer sa gratitude à MM. Charles Wicht et Michel Morzier pour la tenue parfaite des comptes et la clarté des documents présentés. Elle apprécie le rapport très détaillé de la Société fiduciaire et d'Etudes fiscales qui facilite son travail de vérification.

Enfin, après examen de l'état des divers comptes de réserve, la commission propose au Conseil municipal de répartir l'attribution de Fr. 1.800.000,— de la manière suivante :

- Fr. 1.000.000,— à la réserve pour le centre sportif,
- Fr. 20.000,— pour créer le fonds de décoration et laisser
- Fr. 780.000,— au fonds de réserve générale.

Le rapporteur : Pierre-Marie SALAMIN

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le rapport administratif et financier de l'exercice 1979,

Vu le rapport de la Société fiduciaire et d'Etudes fiscales du 25 avril 1980 relatif au contrôle des comptes de l'exercice 1979,

Vu le rapport de la commission des finances du 6 mai 1980,  
à l'unanimité, sauf cinq abstentions en ce qui concerne l'attribution de Fr. 1.000.000,— à la réserve pour le centre sportif

D é c i d e :

1. Le rapport présenté par le Conseil administratif est adopté.

2. Les comptes de l'exercice 1979, avec :

aux recettes . . . . .	Fr. 6.185.329,95
aux dépenses . . . . .	Fr. 6.143.143,40
soit un excédent de recettes de . . . . .	<u>Fr. 42.186,55</u>

sont adoptés.

3. De répartir l'attribution de Fr. 1.800.000,— faite à la réserve générale de la manière suivante :

— à la réserve pour le centre sportif . . . . .	Fr. 1.000.000,—
— pour créer le fonds de décoration . . . . .	Fr. 20.000,—
— de laisser à la réserve générale . . . . .	Fr. 780.000,—

4. De donner décharge au Conseil administratif de sa gestion, avec remerciements pour sa parfaite conduite des affaires communales.

Certifié conforme au procès-verbal :

Jean-Pierre MARQUIS,  
Président du Conseil municipal

# Renseignements

## Levée des ordures

*Secteur lac* : soit la partie de la commune située entre le lac et la voie CFF, chaque lundi, mercredi et vendredi dès 6 h. 30 du matin.

*Secteur Jura* : soit la partie de la commune située au-dessus de la voie CFF, chaque lundi et vendredi dès 6 h. 30 du matin. Les immeubles locatifs de ce secteur sont également levés chaque mercredi.

La levée des déchets imputrescibles (verre, ferraille, etc.) dont le poids est limité à 30 kg. a lieu le premier jeudi de chaque mois pour toute la commune.

Les levées qui coïncident avec des jours fériés officiels ne sont pas remplacées.

L'emploi des sacs à ordures en matière plastique est vivement recommandé.

## Décharges publiques

En vertu de la loi sur la protection des eaux, les décharges d'ordures et de déchets divers sont formellement interdites sur le territoire communal. Les matières combustibles doivent être conduites à l'usine d'incinération des Cheneviers et les autres déchets à celle de Bernex.

## Fouilles sur la voie publique

Aucune fouille pour la construction ou la réparation de canaux d'égout, d'eau, de gaz, d'électricité, etc., ne peut être faite sur la voie publique sans autorisation écrite de la Mairie.

## Taille des haies

En vertu de l'article 76 de la loi sur les routes, les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 m. au-dessus du niveau de la chaussée, toutes branches qui s'étendent sur la voie publique.

Les haies ne peuvent dépasser une hauteur de 1,50 m. au-dessus de la voie publique.

Ces travaux doivent s'effectuer jusqu'au 30 juin de chaque année.

## Tondeuses à gazon

Il est rappelé qu'en vertu du règlement cantonal sur la tranquillité publique, l'emploi de tondeuses à gazon est interdit les dimanches et jours fériés.

## Chiens

Les chiens doivent être tenus en laisse dans l'agglomération versoisienne, c'est-à-dire à l'intérieur du territoire délimité par les signaux routiers indiquant l'entrée de l'agglomération.

Les propriétaires de chiens sont invités à empêcher leurs animaux de souiller les trottoirs et les promenades à destination du public.

## Ramonage

Maître ramoneur : M. Raphaël Joye, chemin des Curiades 9, 1232 Lully-Confignon. Téléphone 57 42 19 - 29 46 90.

## Chef de section

Les arrivées et départs des citoyens astreints au service militaire doivent être annoncées au chef de section, Département militaire, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, Genève.

## Services Industriels

L'alimentation en eau, gaz et électricité est assurée par les Services Industriels de Genève, rue du Stand 12, Genève.

## Contrôle de l'habitant

Les autorisations de séjour, le dépôt et le retrait des actes d'origine, sont du ressort exclusif du Bureau du contrôle de l'habitant, rue David-Dufour 1, Genève.

# Renseignements

## Ecoles publiques

		Téléphone
<b>Classes primaires</b>	Groupe Lachenal : M. Rolf Dubrova, maître principal	55 12 50
	Ecole de Montfleury : M. Jean Tochon, maître principal	55 43 31
<b>Classes enfantines</b>	Groupe Lachenal : Mme Vergères, maîtresse principale	55 12 50
	Chemin Courvoisier : Mme Audergon, maîtresse principale	55 28 77
	Pavillon chemin Argand : Mme Cavin, maîtresse principale	55 23 79
	Ecole de Montfleury : Mme Berger, maîtresse principale	55 43 31

## Corps médical et paramédical

<b>Médecins</b>	Babel Pierre-A., chemin de Pont-Céard 42	55 22 46
	Campiche Jacques, route de Suisse 97	55 44 75
	Croci Daniel, rampe de la Gare 2	55 12 31
	Girod Philippe, route de Suisse 97, pédiatre	55 49 10
	Kunz Edward, route de Suisse 62	55 22 42
	Ramseyer Freddy, chemin Vandelle	55 23 95
	Rychner Reynold, route de Suisse 62	55 14 54
	Une garde médicale régionale est assurée les dimanches et jours fériés; la gendarmerie, téléphone 55 10 21, vous indiquera volontiers le nom du médecin de service.	
<b>Médecins-dentistes</b>	Chevallier François, route de Suisse 47	55 20 95
	Cottier Jean-François, rampe de la Gare 2	55 15 15
	Honegger Denis, avenue Lachenal 7	55 23 25
<b>Pédicure</b>	Mme Jatou Fernande, rampe de la Gare 6	55 41 41
<b>Physiothérapeutes</b>	Lavatelli René, route de Suisse 97	55 26 54/55 41 52
	Mme Muller Jutta, chemin de l'Ancien-Péage 4	55 43 69
<b>Pharmacies</b>	Pharmacie de Versoix, M. Aladjem André, route de Suisse 64	55 10 00/55 10 01
	Pharmacie des Colombières, avenue Lachenal 5	55 12 87
<b>Sage-femme</b>	Mme G. Mettaz, avenue Th.-Vernes 5, préparatrice en A.S.D.	55 42 38
<b>Clinique vétérinaire</b>	Rampe de la Gare 2	55 46 24

## Paroisses

Paroisse catholique-romaine, M. le Curé Sottaz, route de Suisse 85	55 12 44
Paroisse protestante, M. le Pasteur Pierrehumbert, route de Sauvigny 7	55 27 57

## Sociétés et groupements locaux

<b>Société</b>	<b>Président</b>	
Alroma	M. Laurent Bianco	55 21 13
Association des parents des élèves du CO	M. Jean Bloch	55 39 06
Association des parents des élèves des écoles primaires et enfantines de Versoix	Mme Irène Reday	55 37 65
Association des cavaliers	M. Claude Lehmann	55 20 65
Association des colonies de vacances	Mme Lisette May	55 12 48
Association pour la protection des bois de la rive droite	M. J.-P. Schricker	55 28 67
Club des Aînés	Mme Nelly Verdino	55 11 59
Club cyclotouriste	M. Jean Locher	97 27 81
Club nautique	M. Alain Ressayguier	55 43 08
Ecole et Quartier	Secrétariat: CO des Colombières	55 42 25
Groupe d'animation artistique de Versoix	M. Alain Ressayguier	55 27 43
Groupe du costume genevois	Mme Claire-Lise Leiser	55 45 23
Groupe des paysannes	Mme Lilly Serex	55 17 14
Ski-Club	M. Daniel Conti	55 36 46
Société fédérale de gymnastique	M. Marc-Henri Mettaz	55 18 60
Société lémanique des courses de lévriers	Mme M. Charles	48 10 70
Société de quilles	M. Walter Arni	55 18 54
Société de sauvetage	M. Roland Colli	55 23 13
Société de tir	M. Jacques Tesauri	55 42 31
Tennis-Club	M. Gilbert Botteron	55 14 29
Versoix Badminton-Club	M. Philippe Leyvraz	55 16 78
Versoix Basket-ball Club	M. Gil Herbez	55 24 81
Versoix Football-Club	M. Jean-Pierre Brunet	55 40 64
Versoix Tennis de Table	M. Laurent Levrat	55 19 91